



Fiche d'inscription
« second-club »
Saison 2025/2026

Club / Compagnie d'origine :

Nom du Président / Capitaine :

Téléphone de contact Club / Compagnie d'origine :

Signature et cachet du Président / Capitaine

valant bon pour accord :

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

Personne à prévenir en cas d'accident (veuillez préciser un numéro de téléphone)

Le Club « **LES ARCHERS DE TORCY** » est une **Association Sportive (type Loi 1901)** affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le numéro 0877028.

Le Club désire diffuser sur son site Internet (<http://www.torcy-archerie.fr>) des textes, de l'information, des photos sur la vie du Club. Ce Site est enregistré à la C.N.I.L. Il peut également diffuser ces éléments sur son compte Facebook.

Vous pouvez vous opposer à la diffusion de photographies vous représentant ou représentant votre enfant mineur. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978). Pour exercer ces droits, merci de contacter les dirigeants du club.

Je, soussigné (Nom et prénom d'un parent pour les mineurs) déclare avoir pris connaissance du *Règlement Intérieur et de la Charte du Club* et m'engage à les respecter. Au besoin, je peux demander une copie de ces documents auprès des membres du Comité Directeur.

La cotisation pour une inscription « Second-Club » est fixée à 60 € ; payable en espèces ou chèque à l'ordre de Les Archers de Torcy.

L'Archer	Fiche validée par le Président du Club (cachet du Club, date & signature)
----------	--